

Séance du : 16 Septembre 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mille vingt quatre le seize septembre à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline,

Excusés ayant donné pouvoir : STORNI Cécile donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul

Absents Excusés : GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie

Absent :

Date de convocation : 10/09/2024

Date d'affichage : 10/09/2024

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Réhabilitation bâtiment – Plan de financement - commerce

Monsieur le Maire expose le projet de réhabilitation d'un bâtiment, sur la partie commerce, dont le coût prévisionnel est estimé, à 230 740 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions au titre de l'ANCT, du LEADER et de la Région.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Plan de financement prévisionnel		
Financier	Montant sollicité	pourcentage
ANCT	50 000 €	21.67 %
LEADER Fond Européen	40 000 €	17.34 %
Conseil Régional	30 000 €	13.00 %
Autofinancement	110 740 €	47.99 %
Coût HT	230 740 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE le plan de financement**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette demande**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire



